

CARTY HOUSE

FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2018

MAISON CARTY

ETATS FINANCIERS

LE 31 DECEMBRE 2018

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members,
Carty House:

Qualified opinion

We have audited the financial statements of Carty House ("the Entity"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2018, and the statements of operations and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the basis for qualified opinion section of our report, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at December 31, 2018, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for qualified opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Entity derives revenue from donations and fundraising activities, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Entity. Therefore, we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to donation and fundraising revenue, net revenue for the year, and cash flows from operations for the years ended December 31, 2018 and 2017, current assets as at December 31, 2018 and 2017, and net assets as at January 1 and December 31 for both the 2018 and 2017 years.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the auditor's responsibilities for the audit of the financial statements section of our report. We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Other matters

The comparative figures are based upon financial statements that were not audited or reviewed.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity, or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

O.H.D.L.S.

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
May 9, 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres,
MAISON CARTY:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Maison Carty («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possibles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Entité tire des revenus de dons et d'activités de collectes de fonds, pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. En conséquence, la vérification de ces revenus a été limitée aux montants inscrits dans les livres de l'Entité. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il serait nécessaire d'ajuster les revenus tirés des dons et des collectes de fonds, les revenus nets de l'exercice et les flux de trésorerie liés à l'exploitation des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, les actifs à court terme au 31 décembre 2018 et 2017, et les actifs nets au 1^{er} janvier et au 31 décembre pour les années 2018 et 2017.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres questions

Les chiffres comparatifs sont basés sur des états financiers qui n'ont pas été audités ni examinés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

O.H.D.

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 9 mai 2019

CARTY HOUSESTATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT DECEMBER 31, 2018**MAISON CARTY**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (unaudited / non audités)	
ASSETS			ACTIF
Cash	\$ 130,567	\$ 109,282	Encaisse
Restricted cash (note 4)	3,510	3,502	Encaisse restreinte (note 4)
Investments (note 5)	157,711	159,898	Investissements (note 5)
Accounts receivable	4,753	5,362	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	<u>412</u>	<u>689</u>	Dépenses payées d'avance
	296,953	278,733	
CAPITAL ASSETS (note 6)	<u>7,102</u>	<u>7,560</u>	IMMOBILISATIONS (note 6)
	<u>\$ 304,055</u>	<u>\$ 286,293</u>	
LIABILITIES			PASSIF
Accounts payable	\$ 11,770	\$ 5,621	Comptes créditeurs
Deferred revenue (note 7)	<u>23,851</u>	<u>20,889</u>	Revenus reportés (note 7)
	<u>35,621</u>	<u>26,510</u>	
UNRESTRICTED NET ASSETS			ACTIF NET
Balance - beginning of year	259,783	236,014	Solde, début de l'exercice
Net revenue for the year	8,651	23,769	Revenus nets pour l'exercice
Balance - end of year	<u>268,434</u>	<u>259,783</u>	Solde, fin de l'exercice L'EXERCICE
	<u>\$ 304,055</u>	<u>\$ 286,293</u>	

Approved on behalf of the Board:
Approuvé au nom du conseil:_____
Director/Directeur_____
Director/Directeur

CARTY HOUSE

STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018

MAISON CARTY

ÉTAT DES OPÉRATIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	
		(unaudited / non audités)	
REVENUE			REVENUS
Room and board	\$ 57,550	\$ 55,470	Chambre et pension
Catholic Centre for Immigrants NSP	30,938	32,325	Centre catholique pour immigrants NSP
Congregation of Notre Dame	30,000	15,000	Congrégation de Notre-Dame
Donations and annual appeal	23,274	44,961	Dons et appel annuel
Fundraising	5,408	9,074	Levée de fonds
Miscellaneous	2,959	11,152	Divers
Investment income (loss)	<u>(2,179)</u>	<u>3,254</u>	Revenu (perte) d'investissement
	<u>147,950</u>	<u>171,236</u>	
EXPENSES			DÉPENSES
Residents	40,825	35,802	Résidants
Catholic Centre for Immigrants NSP	29,300	27,091	Centre catholique pour immigrants NSP
Administration	31,041	41,800	Administration
Operations	17,938	20,000	Opérations
Building	19,167	20,540	Bâtiment
Miscellaneous	<u>1,028</u>	<u>2,234</u>	Divers
	<u>139,299</u>	<u>147,467</u>	
NET REVENUE FOR THE YEAR	\$ <u>8,651</u>	\$ <u>23,769</u>	REVENUS NETS POUR L'EXERCICE

CARTY HOUSESTATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2018**MAISON CARTY**ÉTAT DES MOUVEMENTS DE LA
TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (unaudited / non audités)	
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'OPÉRATION
Net revenue for the year	\$ 8,651	\$ 23,769	Revenus nets pour l' exercice
Items not affecting cash			
Amortization	458	458	Amortissement
Loss (gain) on investments	3,791	(2,464)	Perte (gain) sur investissement
Change in non-cash			Variation des éléments hors caisse du
working capital items			fonds de roulement d'exploitation
Accounts receivable	609	10,649	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	277	(102)	Dépenses payées d'avance
Accounts payable	6,149	(4,425)	Comptes créditeurs
Deferred revenue	2,962	13,093	Revenus reportés
	<u>22,897</u>	<u>40,978</u>	
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
Purchase of investments	(1,604)	(157,434)	Achat d'investissement
Change in restricted cash	(8)	(3,502)	Changement dans l'encaisse restreinte
	<u>(1,612)</u>	<u>(160,936)</u>	
INCREASE (DECREASE) IN CASH FOR THE YEAR	21,285	(119,958)	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE POUR L'EXERCICE
Cash - beginning of year	<u>109,282</u>	<u>229,240</u>	Encaisse, début de l' exercice
CASH - END OF YEAR	\$ <u>130,567</u>	\$ <u>109,282</u>	ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE

CARTY HOUSE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2018

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

The mission of the organization is to assist female refugee claimants and female convention refugees to pursue their claims and/or adjust to their life on arrival in Canada through provision of accommodation and material, financial, and psychological supports. The organization operates at arm's length from the owner of its property, the Congregation of Notre Dame, Visitation Province Inc. The organization is incorporated under the Canada not-for-profit Corporations Act and is a Registered Charity under the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

a) Estimates and assumptions

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. The estimates and assumptions are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the period in which they become known.

b) Financial instruments

Financial instruments are initially recognized at fair value and are subsequently measured at cost, amortized cost or cost less appropriate allowances for impairment.

c) Revenue recognition

The organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenditure is incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when they are received or become receivable. Room and board revenue is recognized when the requirements of the rental agreement have been met and collection is reasonably assured. Other revenue is recognized as revenue when it is earned or the event takes place.

MAISON CARTY

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. BUT DE L'ORGANISATION

L'organisation a pour mission d'aider les femmes demandeurs du statut de réfugié et les femmes réfugiées au sens de la convention à donner suite à leurs demandes et/ou à s'adapter à leur vie à l'arrivée au Canada par le biais d'un hébergement, d'un soutien matériel, financier et psychologique. L'organisation fonctionne sans lien de dépendance avec le propriétaire de sa propriété, la Congrégation de Notre-Dame, Visitation Province Inc. L'organisation a été constituée aux termes de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et elle est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif et comprennent les pratiques comptables principales suivantes:

a) Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif et qui révèlent l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers ainsi que le montant déclaré du revenu et des dépenses pendant la période visée par les états. Les estimations et hypothèses sont revues annuellement et, quand des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord reconnus à leur juste valeur et ensuite mesurés au coût, au coût après amortissement ou au coût moins des allocations appropriées pour l'affaiblissement.

c) Comptabilisation des revenus

L'organisation a adopté la méthode du report des contributions. Les contributions affectées sont reconnues en tant que revenu dans l'année pendant laquelle la dépense associée est engagée. Les contributions non affectées sont reconnues comme revenu quand elles sont reçues ou deviennent disponibles. Les produits tirés des chambres et pension sont comptabilisés lorsque les conditions du contrat de location sont remplies et que la perception est raisonnablement assurée. Les autres revenus sont reconnus comme revenu quand ils sont gagnés ou quand l'événement est tenu.

CARTY HOUSE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2018

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**d) Capital assets**

Capital assets are recorded at cost less accumulated amortization. Amortization is provided on the straight line basis as follows:

Equipment - 20 years

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments of the organization consist of cash, restricted cash, investments, accounts receivable and accounts payable.

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the organization is not exposed to significant interest rate, currency, credit, liquidity or market risks arising from its financial instruments and the risks have not changed from last year.

4. RESTRICTED CASH

The organization has a savings account that earns interest at an annual rate of 1.1% and is restricted to secure the organization's credit card.

5. INVESTMENTS

Investments are summarized as follows:

	Fair value <u>Juste valeur</u>	Cost <u>Coût</u>	Unrealized Gain (loss) Gain (perte) non réalisé	
2018				
Fixed income	\$ 63,309	\$ 63,000	\$ 309	Revenu fixe
Mutual funds	<u>94,402</u>	<u>96,038</u>	<u>(1,636)</u>	Fonds commun de placement
	<u>\$ 157,711</u>	<u>\$ 159,038</u>	<u>\$ (1,327)</u>	
2017				
Fixed income	\$ 63,000	\$ 63,000	\$ -	Revenu fixe
Mutual funds	<u>96,898</u>	<u>94,434</u>	<u>2,464</u>	Fonds commun de placement
	<u>\$ 159,898</u>	<u>\$ 157,434</u>	<u>\$ 2,464</u>	

Market risk is the risk the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: currency risk, interest rate risk and other price risk. The organization is exposed mainly to interest rate and other price risk.

MAISON CARTY

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 DÉCEMBRE 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**d) Immobilisations**

Les immobilisations sont consignées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé de façon linéaire comme suit:

Équipement - 20 ans

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation comprennent l'encaisse, encaisse restreinte, investissements, comptes débiteurs et comptes créditeurs.

Sous réserve d'indication contraire, la direction estime que l'organisation n'est pas exposée à des risques considérables liés au taux d'intérêt, au cours de change, au crédit, à la liquidité ou au marché dérivant de ses instruments financiers, et les risques n'ont pas changé depuis l'année dernière.

4. ENCAISSE RESTREINTE

L'organisation détient d'un compte d'épargne portant intérêt de 1.1% et est limité pour sécuriser la carte de crédit de l'organisation.

5. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont résumés comme suit:

Le risque du marché est le risque associé à la juste valeur ou au flux de trésorerie futurs d'un instrument financier qui varieront en raison des fluctuations des prix du marché. Le risque du marché comprend trois types de risques : le risque de cours de change, le risque de taux d'intérêt, et l'autre risque du prix. L'organisation est surtout exposée aux risques liés aux taux d'intérêts et aux prix.



CARTY HOUSE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2018

5. INVESTMENTS (continued)

Interest rate risk is the risk the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates. The organization is exposed to interest rate risk on its fixed income investments.

Other price risk is the risk the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, other than those arising from currency risk or interest rate risks, whether these changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market. The organization is exposed to other price risk through its fixed income and equity investments.

6. CAPITAL ASSETS**7. DEFERRED REVENUE**

Deferred revenue represents revenue received relating to next year as follows:

	2018	2017	
Donations	\$ 3,851	\$ 5,889	Dons
Kitchen renovations	20,000	15,000	Rénovation de la cuisine
	<u>\$ 23,851</u>	<u>\$ 20,889</u>	

Deferred revenue changed as follows:

	2018	2017	
Balance - beginning of year	\$ 20,889	\$ 7,796	Solde - début de l'exercice
Less - amount recognized as revenue in the year	(4,873)	(6,290)	Moins - montant reconnu comme revenu au cours de l'exercice
Plus - amount received related to following year	<u>7,835</u>	<u>19,383</u>	Plus - montant reçu relatif au prochain exercice
Balance - end of year	<u>\$ 23,851</u>	<u>\$ 20,889</u>	Solde - fin de l'exercice

MAISON CARTY

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 DÉCEMBRE 2018

5. INVESTISSEMENTS (suite)

Le risque de taux d'intérêt est le risque associé à la juste valeur ou au flux de trésorerie futurs d'un instrument financier qui varieront en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. Les investissements à revenu fixe de l'organisation l'exposent au risque de taux d'intérêt.

L'autre risque du prix est le risque associé à la juste valeur ou au flux de trésorerie futurs d'un instrument financier qui varieront en raison des fluctuations des prix du marché, autres que ceux engendrés par le risque du cours de change ou le risque du taux d'intérêt, qu'importe si ces changements sont causés par des facteurs liés à l'instrument financier en particulier ou à l'émetteur de l'instrument financier, ou à des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires échangés sur le marché. Les investissements à revenu fixe et les investissements dans les actions exposent l'organisation à cet autre risque du prix.

5. IMMOBILISATIONS**7. REVENUS REPORTÉS**

Les revenus reportés représentent les revenus reçus relatifs au prochain exercice comme suit:

Revenus reportés changés comme suit:



CARTY HOUSE

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
DECEMBER 31, 2018

MAISON CARTY

NOTES COMPLÉMENTAIRES
LE 31 DÉCEMBRE 2018

8. PAYROLL EXPENSES

During the year, the organization has allocated payroll expenses as follows:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Residents	\$ 13,001	\$ 11,816
Catholic Centre for Immigrants NSP	25,980	27,091
Administration	21,594	26,987
Operations	<u>10,401</u>	<u>9,453</u>
	<u>\$ 70,976</u>	<u>\$ 75,347</u>

8. FRAIS DE PERSONNEL

Au cours de l'exercice, l'organisation a alloué les frais de personnel comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>	
Residents	\$ 13,001	\$ 11,816	Résidents
Catholic Centre for Immigrants NSP	25,980	27,091	Centre catholique pour immigrants NSP
Administration	21,594	26,987	Administration
Operations	<u>10,401</u>	<u>9,453</u>	Opérations
	<u>\$ 70,976</u>	<u>\$ 75,347</u>	